



Statistics
Canada

Statistique
Canada

NOT FOR LOAN
NE S'EMPRUNTE PAS

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA

OCT 3 1989

LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

Price: Canada, \$4.70, \$47.00 a year
Other Countries, \$5.60, \$56.00 a year

Prix: Canada, \$4.70, \$47.00 par année
Autres pays, \$5.60, \$56.00 par année

FACTORY SALES¹ OF ELECTRIC STORAGE BATTERIES

VENTES À L'USINE¹ DE BATTERIES D'ACCUMULATEURS ÉLECTRIQUES

August 1989

août 1989

SCG Code Code CTB	August Août		Year-to-date Total cumulatif	
	Number of units Nombre d'unités	Value ² Valeur ²	Number of units Nombre d'unités	Value ² Valeur ²
Lead-acid batteries, of a type used for starting piston engines - Accumulateurs au plomb, des types utilisés pour le démarrage des moteurs à piston				
For replacement purposes - Pour remplacement				
- Automotive and Heavy Duty Commercial - Pour automobiles et à grande capacité commerciale	8507 10 21 8507 10 22	294,348	16,305,792	1,676,458 89,401,524
- Other batteries ³ - Autres batteries ³	8507 10 29	7,261	456,563	130,261 7,129,453
Other lead-acid batteries and cells - Autres accumulateurs et cellules au plomb				
For direct motive power - Servant à fournir la force motrice				
- Large cells ⁴ - Cellules grandes ⁴	8507 20 11	15,667	2,274,639	143,248 19,654,368
- Light industrial batteries ³ - Batteries de type industrielle légère ⁵	8507 20 12	x	x	x x
Stationary cells ⁶ - Cellules fixes ⁶	8507 20 20	x	x	x x
Other lead-acid batteries - Autres batteries au plomb	8507 20 90	-	-	- -
Alkaline batteries - Batteries alcalines				
	8507 30 8507 40 8507 80	x	x	x x
Parts - Pièces	8507 90	-	x	- x

See footnote(s) on page 2.

Voir note(s) à la page 2

Industry Division

Division de l'industrie

September 1989

Septembre 1989



1010691625



Footnotes

- 1 These data reflect sales to wholesalers and retailers, not retail sales to consumers.
 - 2 Factory selling value exclusive of sales tax, excise duties and taxes or outward transportation charges by common or contract carriers.
 - 3 Includes marine, recreational vehicle and railroad diesel starting.
 - 4 Includes railroad and fork lift, but excludes railroad diesel starting.
 - 5 Includes golf cart, wheel chair and sweeper.
 - 6 Includes uninterruptible power supply, telecommunications and switchgear applications, and photovoltaic.
- .. figures not available.
- nil or zero.
- r revised figures.
- x confidential, suppressed to meet the requirements of the Statistics Act.

Note

This report reflects the experience of the respondent firms listed in the December 1988 report, plus any deletions or additions since then.

Changes to date: Nil

Commodity coverage is approximately 100%.

Notes

- 1 Ces statistiques montrent les ventes aux grossistes et aux détaillants, non les ventes au détail aux consommateurs.
 - 2 Valeur à la sortie d'usine sans la taxe de vente, les droits et les taxes d'accise ni les frais d'expédition versés à des transporteurs à forfait ou publics.
 - 3 Y compris pour bateaux, véhicules récréatifs et le démarrage des locomotives diesel.
 - 4 Y compris pour trains et chariots élévateur à fourches, excluant la démarrage des locomotives diesel.
 - 5 Y compris pour véhicules de golf, les chaises roulantes et les balais mécaniques.
 - 6 Y compris cellules pour blocs d'alimentation ininterrompue, télécommunication et ensembles de communication et photovoltaïque.
- .. nombres indisponibles.
- néant ou zéro.
- r nombres rectifiés.
- x confidentiel, supprimé en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique.

Nota

Le présent rapport traduit l'activité des entreprises répondantes énumérées dans la publication de décembre 1988, compte tenu des suppressions et des additions.

Changements à date: Néant

Le champ d'observation englobe à peu près tous les produits.

Published under the authority of the Minister of Regional Industrial Expansion. Extracts from this publication may be reproduced for individual use without permission provided the source is fully acknowledged. However, reproduction of this publication in whole or in part for purposes of resale or redistribution requires written permission from the Programs and Publishing Products Group, Acting Permissions Officer, Crown Copyright Administration, Canadian Government Publishing Centre, Ottawa, Canada K1A 0S9.

Publication autorisée par le ministre de l'Expansion industrielle régionale. Le lecteur peut reproduire sans autorisation des extraits de cette publication à des fins d'utilisation personnelle à condition d'indiquer la source en entier. Toutefois, la reproduction de cette publication en tout ou en partie à des fins commerciales ou de redistribution nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Groupe des programmes et produits d'édition, agent intermédiaire aux permissions, administration des droits d'auteur de la Couronne, Centre d'édition du gouvernement du Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9.